



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2008

Thervay – Aux Prés Vachez : site de moulins hydrauliques médiévaux

Fouille préventive (2007-2008)

Gilles Rollier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25091>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Gilles Rollier, « Thervay – Aux Prés Vachez : site de moulins hydrauliques médiévaux » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25091>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Thervay – Aux Prés Vachez : site de moulins hydrauliques médiévaux

Fouille préventive (2007-2008)

Gilles Rollier

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Située à Thervay (Jura), à 30 km à l'ouest de Besançon, une installation de meunerie hydraulique a été détectée au sud de la commune, en fond de vallée, sur la rive occidentale du Gravelon. Ce ruisseau qui prend sa source dans le massif de la Serre se jette dans l'Ognon après avoir longé la limite orientale du village. À la hauteur du site archéologique, le ru n'emprunte pas un cours naturel mais un fossé creusé en 1976.

Environnement historique

- 2 Le site se trouve dans l'environnement proche de l'abbaye d'Acey, fondée pour les cisterciens en 1134. Propriété des religieux dès 1137 au plus tard, la grange du Colombier est placée à quelques centaines de mètres à l'ouest du moulin. Vers 1136, une charte confirme la donation à l'abbaye d'Acey du moulin de Noveth situé selon toute vraisemblance dans les environs du Colombier. Cette mention n'est pas la seule puisqu'en 1410 un document signale la donation d'un pré sur le lieu-dit « Entre les deux moulins ». Or, ce toponyme figure dans les documents de la période moderne se rapportant à la vallée du Gravelon. L'attribution aux moines blancs du moulin découvert par les fouilles reste cependant problématique. À Thervay, la détection récente des vestiges d'une motte féodale à 500 m à l'est du moulin pose de fait la question de la relation entre les territoires de la grange du Colombier, gérés par les cisterciens, et les éventuels domaines laïcs établis à proximité des berges du Gravelon.

- 3 Les vestiges de moulins, situés sous un important apport de colluvions, d'une épaisseur de l'ordre de 1,50 m résultant de l'érosion des pentes, ont été repérés à proximité d'un ancien chenal colmaté. D'une largeur moyenne de 6 m, ce chenal traverse la fouille selon un tracé légèrement courbe.
- 4 La répartition des pièces, essentiellement en chêne, et des vestiges en place est complexe et ne peut se concevoir sans envisager la présence de plusieurs installations de meunerie. La difficulté d'approche du site est liée en particulier à la question du flottage des bois dans le cadre d'une activité fluviale plus ou moins intense. La grande variabilité des pièces de moulin révèle cet aspect : sur les 359 éléments en bois recensés, pas moins de 14 types de pales de roues et 4 courbes de roues différentes sont comptabilisés.
- 5 Cependant, si l'on considère les techniques de construction et la stratigraphie, deux ensembles cohérents se détachent.

Les traces d'installation de meunerie du X^e s.

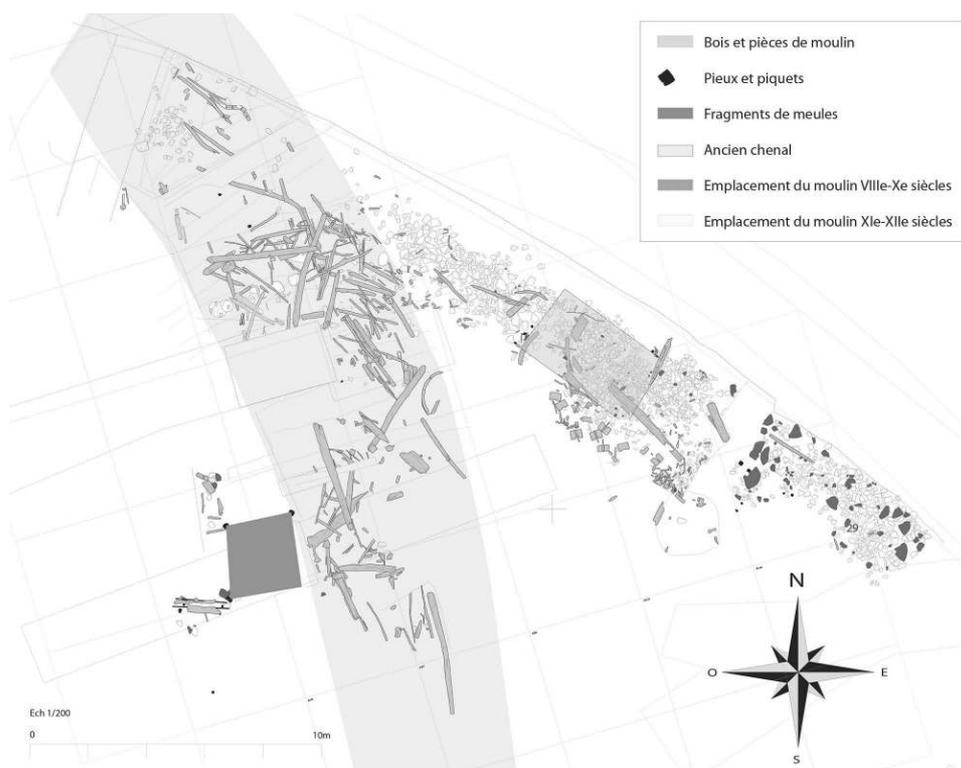
- 6 Des palettes monoxyles à tenon et des éléments appartenant à l'engrenage d'un moulin ont été mis en évidence dans les alluvions grossières placées au fond du chenal. Les bois présentent une érosion caractéristique de leur charriage par le cours d'eau. Les analyses dendrochronologiques permettent de dater ces pièces entre 867 et 953. Les pales sont munies de tenons permettant leur assemblage à la courbe de la roue qui était régulièrement percée de mortaises. Dans leur forme générale, les aubes sont proches d'exemples retrouvés dans le moulin augustéen fouillé sur la commune de Saint-Doulchard (Cher) ou dans celui d'Audun-le-Tiche (Moselle) daté du IX^e s. La découverte d'un élément de la roue réceptrice de l'engrenage, en l'occurrence un des deux disques de la lanterne, revêt un caractère exceptionnel compte tenu de sa rareté. D'un diamètre restitué de 25 cm, la pièce était à l'origine percée d'un trou central qui permettait le passage du fer à moulin entraînant la meule et de cinq trous périphériques où étaient fixés les fuseaux. Cet élément présente de fortes similitudes avec la lanterne du II^e s. retrouvée à Zugmantel en Allemagne, près de Wiesbaden.

Le moulin des XI^e-XII^e s.

- 7 Le second ensemble est identifié directement sous et dans les argiles et limons formant la fin du colmatage du chenal. Contrairement au cas précédent, le lieu d'implantation du moulin est mis en évidence. Une série de pieux plantés à partir d'un aménagement empierré de la berge permet sa localisation. Le canal, où se trouvait la roue, devait être placé à l'est de l'empierrement, mais, malheureusement, le calibrage du ruisseau en 1976 a détruit les vestiges éventuels de ce côté du site. Par ailleurs, l'association d'un marteau de moulin et de nombreux fragments de meules, extraites des grès du massif de la Serre, permet d'identifier avec précision une zone de rhabillage des meules directement au sud de l'emplacement supposé du moulin.
- 8 Plusieurs pièces de bois peuvent être associées à cette installation de meunerie. On trouve des gros bois correspondant à des poutres mortaisées ayant appartenu au bâti du moulin ou au système de transmission du mouvement. Les autres pièces appartiennent à une roue hydraulique. D'une largeur de 0,38 m pour une hauteur utile de 0,23 m, les pales sont constituées d'une planche, assemblée par deux chevilles au tenon qui était implanté dans la roue. Parmi les éléments de courbe de roue, il faut

observer deux longs segments dont un, complet, correspond au tiers du périmètre d'une roue. Les deux pièces sont percées à intervalles réguliers de mortaises permettant d'enchâsser les tenons des pales. Placée au milieu du cintre le mieux conservé, une mortaise plus importante pouvait accueillir un des rayons de la roue. La roue restituée disposait d'une courbe de 1,90 m de diamètre, comportait 30 pales et était reliée à l'arbre moteur par quatre rayons. La dendrochronologie situerait l'installation du moulin autour des années 1045-1055. La destruction de la roue qui signe l'abandon du site interviendrait après 1157-1165.

Fig. 1 – Plan général des découvertes



DAO : F. Gauchet, G. Rollier (Inrap).

Fig. 2 – Ensemble de pales à tenon rapporté appartenant à une même roue



Cliché : J.-C. Passerat (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KjTURm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtN4WQFvpboK>

Année de l'opération : 2007, 2008

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

GILLES ROLLIER

Inrap